

WECOMMERCE HOLDINGS LTD.

ANNEXE 51-102A3

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

RUBRIQUE 1 Dénomination et adresse de la Société

WeCommerce Holdings Ltd. (« **WeCommerce** » ou la « **Société** »)
524, rue Yates, bureau 101
Victoria (Colombie-Britannique) V8W 1K8

RUBRIQUE 2 Date du changement important

Le 5 mars 2021.

RUBRIQUE 3 Communiqué de presse

Un communiqué de presse relatif au changement important dont il est question dans la présente déclaration a été diffusé par l'intermédiaire de Business Wire et déposé ensuite sur SEDAR à l'adresse suivante www.sedar.com.

RUBRIQUE 4 Résumé du changement important

Le 5 mars 2021, WeCommerce et une filiale en propriété exclusive (« **Subco** ») ont conclu une convention d'achat d'actifs (la « **convention d'achat** ») avec Stamped.io Pte. Ltd. (« **Stamped** ») et son unique actionnaire, Yongjin (Tommy) Ong (le « **fondateur** »), aux termes de laquelle WeCommerce a convenu d'acquérir la majeure partie des actifs de Stamped pour une somme totalisant au plus 110 M\$ US (collectivement, l'« **acquisition** »). Dans le cadre de l'acquisition, WeCommerce a également annoncé qu'elle avait obtenu des engagements de la part d'un syndicat de prêteurs dirigé par JPMorgan Chase Bank, N.A. (collectivement, les « **prêteurs** ») portant sur un financement d'un montant pouvant atteindre 77 M\$ US au moyen d'une facilité de crédit garantie de premier rang (la « **facilité de crédit** »).

RUBRIQUE 5 Description circonstanciée du changement important

Le 5 mars 2021, WeCommerce a annoncé qu'elle avait conclu une convention d'achat avec Stamped, aux termes de laquelle WeCommerce acquerra la majeure partie des actifs de Stamped (les « **actifs achetés** »), y compris sa plateforme SaaS de pointe permettant aux commerçants en ligne de déployer des systèmes d'évaluation des clients et des programmes de fidélité ainsi que de les gérer via Shopify et d'autres plateformes de commerce électronique.

Résumé de la convention d'achat

Le résumé suivant de la convention d'achat, de l'acquisition et des opérations prévues par celles-ci ne saurait constituer une description complète de l'ensemble des droits et obligations des parties aux termes de la convention d'achat et est entièrement visé par la convention d'achat, dont un exemplaire a été déposé sous le profil SEDAR de WeCommerce à l'adresse www.sedar.com. Les déclarations, garanties et engagements contenus dans la convention d'achat ont été fournis uniquement aux fins de cette convention et pour des dates précises, au seul avantage des parties à la convention d'achat, et peuvent être assujettis à des

restrictions convenues par les parties et à des normes d'importance relative applicables aux parties qui diffèrent de celles auxquelles les investisseurs sont assujettis.

Prix d'achat

En contrepartie des actifs achetés, WeCommerce a convenu de verser un montant total à Stamped pouvant aller jusqu'à 110 M\$ US, qui comprend ce qui suit :

- (i) un montant de 75 M\$ US payable au comptant à la clôture de l'acquisition;
- (ii) un montant de 10 M\$ US par l'émission de 496 697 actions ordinaires de catégorie A du capital de WeCommerce (les « **actions ordinaires** ») au prix de 25,43 \$ CA à la clôture de l'acquisition, ce qui représente environ 1,36 % des actions ordinaires émises et en circulation au 5 mars 2021 (compte tenu de cette émission). Le prix des actions ordinaires a été établi selon le cours moyen pondéré en fonction du volume (« **CMPV** ») des actions ordinaires pour une période de 30 jours à la Bourse de croissance TSX (« **TSXV** ») se terminant le 3 mars 2021; et
- (iii) un montant de 25 M\$ US payable au premier trimestre de 2022, à condition que Stamped atteigne un objectif de revenu minimum de 10 M\$ US en 2021 et que le fondateur ne commette aucun acte ou aucune omission qui fonderait Subco à résilier l'entente relative aux services de transition (définie ci-dessous) conformément à ses modalités. La contrepartie conditionnelle sera réglée, à l'entière discrétion de WeCommerce, par un versement au comptant, par l'émission de 1 241 742 actions ordinaires à Stamped ou par une combinaison d'un versement au comptant et d'actions ordinaires dans les proportions déterminées par WeCommerce, étant entendu que toute action ordinaire émise à titre de contrepartie conditionnelle en combinaison avec un versement au comptant sera émise au prix de 25,43 \$ CA. Le prix des actions ordinaires a été établi selon le CMPV des actions ordinaires pour une période de 30 jours à la TSXV se terminant le 3 mars 2021.

Conditions de clôture

L'acquisition est assujettie aux conditions énoncées dans la convention d'achat, y compris, notamment, (i) l'approbation de la TSXV, (ii) l'obtention de toutes les approbations gouvernementales et de tous les consentements de tiers nécessaires, conformément à la convention d'achat; (iii) l'obtention par WeCommerce d'un financement par emprunt selon des modalités satisfaisantes pour WeCommerce; (iv) la conclusion par WeCommerce et le fondateur d'une entente relative aux services de transition pour le trimestre suivant la clôture de l'acquisition (l'« **entente relative aux services de transition** »); et (v) la remise de tous les autres documents de clôture visés par la convention d'achat.

Les parties ont convenu de remplir toutes ces conditions et de réaliser l'acquisition au plus tard le 4 avril 2021 (soit 30 jours après la date de la convention d'achat). Toutefois, WeCommerce peut unilatéralement reporter la date limite au 19 avril 2021 (soit 15 jours supplémentaires par rapport à la date du 4 avril 2021 prévue dans la convention d'achat) si l'une des conditions de clôture n'est pas remplie à cette date.

En outre, certains documents à remettre en vertu de la convention d'achat ne sont pas assujettis à des conditions de clôture, mais Stamped et le fondateur doivent déployer tous les efforts nécessaires pour remplir ces conditions, notamment (i) la préparation des états financiers audités de 2020 et des états financiers comparatifs de 2019-2020 de Stamped, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS); (ii) l'obtention de certains consentements précis de tiers; et (iii) la conclusion de nouvelles ententes avec certains employés et entrepreneurs indépendants de Stamped.

Déclarations, garanties et engagements

Chacune des parties à la convention d'achat a fourni certaines déclarations et garanties usuelles et a convenu de certains engagements usuels dans la convention d'achat pour une opération de cette nature.

Droits de résiliation

La convention d'achat contient certains droits de résiliation, notamment (i) en faveur de WeCommerce et Subco, d'une part, et de Stamped et du fondateur, d'autre part, si (A) un manquement important à la convention d'achat a été commis par les autres parties; (B) les autres parties ne remplissent pas les conditions de clôture dont elles assument la responsabilité à la date de clôture, ou (C) la clôture n'a pas eu lieu à la date limite (dans le cas de (B) ou (C), autrement que par suite de l'omission de la partie qui résilie de se conformer à ses obligations en vertu de la convention d'achat); et (ii) en faveur de WeCommerce, au cours des cinq jours suivant la réception d'un avis de Stamped ou du fondateur concernant la survenance de tout changement ou fait nouveau important pour les activités de Stamped qui survient avant la date de clôture.

Facilité de crédit

WeCommerce a également obtenu des engagements de la part des prêteurs portant sur un financement pouvant atteindre un total de 77 M\$ US au moyen de la facilité de crédit, laquelle devrait consister en une facilité de crédit renouvelable, une facilité de prêt à terme et une facilité de prêt à terme à prélèvement différé.

WeCommerce prévoit utiliser le produit de la facilité de crédit pour : (i) financer partiellement le prix d'achat de l'acquisition; (ii) financer les besoins en fonds de roulement et les besoins généraux de la Société et de ses filiales dans le cours normal des activités; (iii) financer des acquisitions futures; et (iv) rembourser la dette existante.

Les engagements des prêteurs sont assujettis à la signature de documents de crédit mutuellement acceptables qui tiennent compte des modalités prévues dans les documents d'engagement entre WeCommerce et les prêteurs, ainsi qu'au respect des autres conditions usuelles de clôture, y compris le respect de toutes les conditions de réalisation de l'acquisition.

RUBRIQUE 6 Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

La présente déclaration n'est pas déposée de manière confidentielle.

RUBRIQUE 7 Information omise

Aucune information n'a été omise.

RUBRIQUE 8 Membre de la haute direction

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Evan Brown
Chef de la direction financière
250 888-9424

RUBRIQUE 9 Date de la déclaration

Le 11 mars 2021

Mise en garde relative à l'information prospective

La présente déclaration de changement important contient des déclarations qui constituent des « déclarations prospectives » et de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement, les « **déclarations prospectives** »), y compris des déclarations concernant les plans, les intentions, les opinions et les attentes actuelles de la Société à l'égard des activités commerciales et du rendement d'exploitation futurs. On reconnaît souvent les déclarations prospectives à l'emploi de termes comme « peut », « pourrait », « devrait », « pourra », « a l'intention de », « planifie », « anticipe », « croit », « estime », « s'attend » ou d'autres expressions semblables, et les déclarations prospectives contenues dans la présente déclaration de changement important comprennent, notamment, de l'information et des déclarations relatives à ce qui suit : la question de savoir si et quand l'acquisition sera réalisée; le calendrier prévu pour la clôture de l'acquisition; la capacité de la Société à remplir les conditions de prélèvement en vertu de la facilité de crédit; et l'obtention et/ou le respect par la Société des approbations et conditions usuelles, y compris l'approbation de la TSXV quant à l'acquisition et à la clôture de la facilité de crédit.

Les investisseurs doivent savoir que les déclarations prospectives ne sont pas fondées sur des faits réels, mais qu'elles reflètent plutôt les attentes, les estimations ou les projections de la Société concernant des résultats ou des événements futurs, compte tenu des opinions, des hypothèses et des estimations que la direction juge raisonnables à la date à laquelle les déclarations sont formulées. Bien que la Société estime que les attentes dont il est question dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, ces déclarations comportent des risques et des incertitudes, et il convient de ne pas s'y fier indûment, car des facteurs inconnus ou imprévisibles pourraient avoir des effets défavorables importants sur les résultats, le rendement ou les réalisations futurs de la Société.

Parmi les principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus dans les déclarations prospectives, citons les suivants : la capacité des parties à réaliser l'acquisition; la capacité à recevoir, en temps opportun et selon des modalités satisfaisantes, toutes les approbations réglementaires et autres approbations de tiers nécessaires; la capacité des parties à respecter, en temps opportun, toutes les autres conditions à la clôture de l'acquisition; les incidences potentielles de l'annonce ou de la réalisation de l'acquisition sur les relations, notamment avec les organismes de réglementation, les bourses, les prêteurs, les employés et les concurrents; la perte de temps et le détournement de l'attention de la direction en raison de l'acquisition; les hypothèses concernant l'acquisition et les opérations et plans de dépenses en immobilisations de la Société après la réalisation de l'acquisition; les risques de crédit, de liquidité et de financement supplémentaire pour la Société et ses entités émettrices; la volatilité des marchés boursiers; les changements dans la croissance et les tendances du secteur du commerce électronique; les changements dans les activités commerciales, l'orientation et les plans de la Société et de ses entités émettrices et le calendrier

qui y est associé; les résultats financiers réels de la Société et sa capacité à gérer ses ressources de trésorerie; les changements relatifs à la situation économique, commerciale et politique générale, y compris les défis posés par la situation financière mondiale et les effets de la pandémie du nouveau coronavirus; les risques liés à la concurrence; les conflits d'intérêts éventuels; les changements dans les lois et réglementations applicables, tant localement que dans les territoires étrangers; les exigences en matière de conformité à une réglementation gouvernementale étendue; les risques et incertitudes associés aux marchés étrangers; et les autres facteurs de risque plus amplement décrits dans la déclaration de changement à l'inscription de la Société datée du 30 novembre 2020 et préparée relativement à son opération admissible qui a été déposée auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières et qui est disponible sous le profil de la Société sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes devaient se concrétiser, ou si les hypothèses sous-jacentes aux déclarations prospectives devaient se révéler inexactes, les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux décrits dans le présent document comme étant prévus, planifiés, anticipés, estimés ou attendus. Bien que la société ait tenté de cerner les risques, incertitudes et facteurs importants qui pourraient entraîner des différences considérables entre les résultats réels et ceux prévus, il peut y en avoir d'autres qui font que les résultats ne sont pas ceux anticipés, estimés ou prévus, et ces changements pourraient être importants. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives et n'assume aucune obligation à cet égard, sauf si la loi applicable l'exige.